

à vierzon

VOTRE VILLE, SES PROJETS ET VOUS

02 VIVRE LA VILLE Du nouveau pour les médiateurs. L'immeuble de la Rotonde a été démoli

09 ACCOMPAGNER Tout savoir sur l'éclairage public **10 SE DIVERTIR** Découvrez le programme de la biennale du cirque.



05 COMPRENDRE

**DANS LES ASSIETTES
DE VOS ENFANTS**



À L'ESSENTIEL

Brunet-Rollinat : les démolitions sont terminées

Le projet de requalification de l'îlot Brunet-Rollinat a franchi une nouvelle étape : l'immeuble de la Rotonde a été démoli en décembre. Ce bâtiment, construit dans les années 1920, avait abrité un hôtel avant de devenir une galerie marchande. Désormais, l'ensemble des démolitions est terminé.

La place va être remise à niveau dans les prochains mois avant que ne débutent les travaux de reconstruction du futur espace. Le projet a été présenté à la concertation générale des Assises de la citoyenneté par le cabinet Quatro Architecture. Les travaux d'eau débuteront durant le premier trimestre 2018 avant le lancement des travaux d'aménagement de la place au printemps.



Les travaux de construction de la future place débuteront au printemps 2018.



RENCONTRE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

C'était l'un des projets des animateurs de l'accueil avant et après classe de l'école du Colombier : favoriser les liens intergénérationnels. Les enfants se sont donc rendus à l'Ehpad Ambroise Croizat pour partager un goûter.

VIERZON FÊTE NOËL

C'est le vendredi 15 décembre au soir que les Vierzonnais ont découvert le nouveau concept des festivités de Noël organisé par la Ville. Durant trois semaines, sur l'Esplanade La Française, une grande patinoire de 300 m² a pris ses quartiers. Une grande roue la surplombait. Les enfants ont pu profiter d'un carrousel et les gourmands du marché de Noël installé dans des chalets.



FORUM UNE QUESTION ? UNE RÉACTION ? UNE SUGGESTION ?

CETTE RUBRIQUE EST LE REFLET DE CE DIALOGUE ENTRE VOUS ET NOUS.



Quelles sont les démarches à accomplir pour conclure un PACS ?

Depuis le 1^{er} novembre, les demandes de PACS sont déposées auprès de la mairie du lieu de domicile d'un des partenaires. Les intéressés viennent en mairie pour prendre les documents à remplir et connaître la liste des pièces annexes à fournir. L'enregistrement du PACS se fait ensuite sur rendez-vous. **Contact : 02 48 52 65 10.**



“ Quelles sont les modalités d'inscription à l'aquabike ? ”

Les inscriptions ont lieu directement à la piscine à des dates précises. Par exemple, pour s'inscrire aux cours de la dernière période de l'année (de mai à juillet), les inscriptions auront lieu le 30 avril à 10h.

LE CHIFFRE

27000

colis de Noël ont été distribués aux personnes âgées de 75 ans et plus par le CCAS. Cette année, le colis était composé de terrines, de chocolats, de sirop...



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque année, le maire et la municipalité présenteront leurs vœux à la population. Une réception clôturera la soirée.

Date : Jeudi 11 janvier : 18h30 salle Madeleine Sologne.

RÉUNION POUR L'HÔPITAL

Le 13 novembre, une réunion publique a eu lieu pour la défense de l'hôpital de Vierzon. Le maire, président du conseil de surveillance de l'hôpital, les représentants syndicaux, le président de la commission médicale de l'établissement et le sous-préfet sont intervenus. La mobilisation se poursuit pour le maintien de tous les services du centre hospitalier. Le maire a adressé un courrier co-signé par un grand nombre de praticiens de l'hôpital à l'Agence régionale de santé.



IL L'A DIT

“ C'est vraiment une bonne idée ces fresques qui sont maintenant faites un peu dans tous les quartiers, cela égaie et cela crée une ambiance. ”

RÉACTIONS DE VIERZONNAIS À PROPOS D'UNE FRESQUE DESSINÉE SUR UN TRANSFORMATEUR DANS LE QUARTIER DE VILLAGES PAR LE SERVICE JEUNESSE ET À L'INITIATIVE DU CONSEIL DE QUARTIER.

ELLE L'A DIT

“ Très très beau... continuez à habiller tous ces endroits sombres et sans vie. ”

ÉDITORIAL



Nicolas Sansu maire de Vierzon

Belle année 2018 !

Chers amis vierzonnais,

Au nom de la municipalité, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année qui s'ouvre.

C'est toujours la période des résolutions, parfois vaines, souvent généreuses... Ne trahissons pas cette tradition, car elle est surtout le symbole des espoirs et des rêves ! Car comme disait le poète, « *Il faut toujours avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue.* »

Ne pas perdre de vue que notre Ville Vierzon, bravant les difficultés et les esprits chagrins, se transforme profondément : le centre-ville entame une révolution urbaine avec l'îlot Brunet/Rollinat, de bonnes nouvelles sont enregistrées sur le front de l'emploi avec une baisse du chômage et l'installation de nouvelles activités (Ledger, Yena, pôle Poids-Lourds...), l'arrivée de la fibre optique se généralise sur la ville...

Oui, ce sont des éléments porteurs d'espoir qui doivent nous permettre de nous projeter dans l'avenir.

Penser la ville de demain, penser Vierzon en 2030, avec la participation de tous, citoyens, élus, responsables d'associations, chefs et salariés des entreprises, c'est déjà le construire.

C'est pourquoi, le premier semestre de l'année qui s'ouvre sera un grand semestre de concertation, de co-construction pour que la ville, le territoire, accompagnent et suscitent les mutations en cours.

Vierzon 2030 c'est demain, et c'est ensemble que nous allons l'imaginer.

Belle année 2018 !

“ Penser la ville de demain, penser Vierzon en 2030, avec la participation de tous, citoyens, élus, responsables d'associations, chefs et salariés des entreprises, c'est déjà le construire. ”

à Vierzon est une publication de la Ville de Vierzon • Place de l'Hôtel-de-Ville, 18100 Vierzon • Tél. 02 48 52 65 00 • www.ville-vierzon.fr • Directeur de la publication : Nicolas Sansu, maire de Vierzon • Directeur de la rédaction : Alain Azam • Conception graphique : Limer-communication.fr • Rédaction et réalisation : Ville de Vierzon • Photos : Ville de Vierzon et Philippe Bouchut DR • Impression : Imprimerie Rapide, 6 bis, passage Lévêque, 18100 Vierzon • Tirage : 17 000 exemplaires sur Cyclus Print 80 g • Diffusion : Mediapost • ISSN : 0994-883X

À L'ESSENTIEL



Conseil citoyen : un regard citoyen sur les projets

Le rôle premier des conseils citoyens est de favoriser la participation des habitants. Créées par la loi, ces instances sont mises en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le conseil citoyen de Vierzon a été lancé en janvier 2015, il est aujourd'hui constitué d'une quinzaine de membres actifs : des habitants et des représentants d'associations et du secteur économique. Depuis deux ans, les membres ont appris à travailler ensemble et à devenir autonomes. « *Nous sommes en train de nous constituer en association* », explique Demik Lamouri, membre du conseil citoyen et directeur d'Orec 18, structure chargée de faire de la médiation vers et dans l'emploi.

Deux membres du conseil citoyen sont présents à chaque réunion des instances de décision de la politique de la ville. Ils vont aussi assister à une rencontre à propos de la future requalification du quartier du Tunnel-Château. **Ils vont permettre aux habitants et citoyens d'apporter leurs regards sur les projets de rénovation urbaine** menés dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain.

Des ateliers avec Villes au Carré

Désormais, le conseil citoyen doit choisir son mode d'action. Les membres ont récemment suivi des ateliers animés par Villes au Carré, un centre de ressources sur la politique de la ville. « *L'objectif était de leur permettre de clarifier leur feuille de route* », explique Hélène Delpeyroux, chargée de mission. Car les conseils citoyens sont des outils de démocratie de proximité relativement récents encore en construction.



Le nouveau giratoire aménagé dans le quartier de Chaillot.

GIRATOIRE DE BELLON

Un nouveau giratoire a été aménagé dans le quartier de Chaillot-Les Crêles au croisement de la route de Bellon et de la rue du 1^{er} Régiment d'Infanterie du Berry. C'était une demande du conseil de quartier. Fin août, une réunion publique avait eu lieu pour présenter le projet aux habitants. Suite à cette réunion, il a été décidé d'aménager le rond-point en surélévation ce qui limite la vitesse à 30 km/h. Le conseil départemental a également participé au financement de cet aménagement.

Les médiateurs sont au service des Vierzonnais sur la voie publique.



Les médiateurs du service médiation-prévention de la Ville de Vierzon sont désormais identifiables par leurs vêtements. Leur fonction « agent de médiation » est inscrite au dos. **Le but est de les rendre reconnaissables sur la voie publique car une de leurs missions est de contribuer à la tranquillité publique.** Leur présence, notamment dans le centre-ville de Vierzon, rassure les habitants et usagers des commerces et des services publics. Les médiateurs peuvent apaiser les conflits par le dialogue et sollicitent les polices municipale et nationale quand cela s'avère nécessaire. **Contact : 02 48 52 65 02**

Des rencontres pour donner la parole aux jeunes

Le service enfance jeunesse organise une fois par mois, un temps de rencontre et d'échanges avec les jeunes.

« La parole est à toi ». C'est le nom donné à la nouvelle action du service jeunesse. Chaque mois, sur un thème choisi, les jeunes sont invités à s'exprimer. « *Un de nos objectifs est de permettre aux jeunes d'être à l'écoute, de parler dans un débat constructif et respectueux* », explique Lakdar Drif, le responsable du service jeunesse de la Ville. Le 12 décembre, c'est une pharmacienne, spécialisée en tabacologie et originaire de Vierzon, qui est venue parler des dangers du narguilé aussi appelé chicha. « *On alerte beaucoup sur les dangers de la cigarette et de la cigarette électronique mais on a tendance à minimiser les risques liés à la consommation de chicha* », souligne Cansu Digis qui achève actuellement une thèse sur ce sujet. Pourtant, consommé régulièrement, le narguilé est plus dangereux encore que la cigarette,

notamment en ce qui concerne le monoxyde de carbone. En France, entre 20 et 30% des collégiens et lycéens fument au moins une fois par mois. « *Le but de ces rencontres mensuelles est aussi de sensibiliser les jeunes sur des thématiques qui les concernent* », avance Mohamed Dahhak. Dans la salle ce soir-là, plusieurs jeunes sont des consommateurs de chicha. « *Ils ont posé beaucoup de questions, n'étaient pas toujours d'accord avec l'intervenante mais ils ont appris à débattre tout en étant sensibilisés sur un sujet de société qui les concerne* », souligne Lakdar Drif. Les thèmes des rencontres sont d'ailleurs choisis en concertation avec les jeunes. Parmi les propositions envisagées pour 2018 : la prévention routière, les addictions, la paix... **Contact : 06 23 15 31 85 (service jeunesse).**



Dix-sept restaurants scolaires sont répartis dans les écoles de Vierzon.

Le bonheur est dans l'assiette

De la cuisine centrale aux restaurants scolaires, les agents municipaux mettent les petits plats dans les grands, pour offrir à nos enfants une pause méridienne revigorante.



47270 kg

de fruits et légumes sont utilisés chaque année par la cuisine centrale pour préparer les repas.



975

enfants en moyenne mangent chaque jour dans les restaurants scolaires. À l'année, 116 326 repas sont servis.



6,35 €

coût moyen d'un repas pour la collectivité. Le prix payé par les familles s'échelonne entre 0,95 € et 3,96 €, la Ville paye la différence.



SUR LE TERRAIN

QUESTIONS À

JILL GAUCHER, ADJOINTE
AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX SERVICES
PUBLICS ET AU PUBLIC



Depuis la remunicipalisation de la restauration, les effectifs sont en augmentation ?

En 2009, la Ville a fait le choix de remunicipaliser le service public de la restauration scolaire, avec pour objectif premier de faire baisser le prix des repas et de permettre ainsi aux familles, quels que soient leurs revenus, d'inscrire leurs enfants à la cantine aussi souvent qu'elles le souhaitent. Grâce à cela, les effectifs ont augmenté de plus de 20%. Près du tiers des enfants scolarisés à Vierzon sont maintenant inscrits à la demi-pension. C'est une satisfaction !

Vous cherchez aussi à éveiller les enfants au goût ?

Nous essayons en effet de leur faire découvrir des saveurs : cette année nous introduisons, par exemple, le quinoa et le boulgour. Les menus à thèmes que nous prévoyons tous les trimestres permettent aussi de les ouvrir sur les cuisines du monde : en suivant la route de Marco Polo, nous leur ferons découvrir, cette année, des plats indiens, turcs, chinois et italiens. C'est aussi l'une des missions du service public.



Soupe de potiron, filet de poulet au paprika, gratin d'épinards, carré frais et yaourt aux fruits. Tel était le menu servi, lundi 4 décembre, aux écoliers vierzonnais, aux résidents de l'EHPAD et aux personnes âgées, qui ont recours au portage des repas du CCAS. Un repas équilibré et savoureux, dont la confection aura suivi un parcours bien balisé. Depuis 2009, ce service public est assuré directement par la Ville.

Tout commence lors de la commission des menus, qui se réunit, chaque trimestre, pour vérifier que les principes de l'équilibre alimentaire sont bien respectés. « On ne peut pas servir des féculents tous les jours, donne pour exemple Arnaud Franchet, responsable de production à la cuisine centrale. On prévoit donc des légumes, tout en essayant de faire plaisir aux enfants ! »

Les commandes de produits sont ensuite établies, avec une priorité donnée aux producteurs locaux.

« Les fruits et légumes nous arrivent tous les jours de Bourges, explique Arnaud Franchet. La viande, elle, vient principalement de Berry viande, mais aussi d'un fournisseur nantais. » Après avoir été méticuleusement déballés par les deux magasiniers de l'équipe, les produits sont stockés à température ambiante, en chambre froide ou dans un congélateur. Ils seront ensuite cuisinés en salle de production froide, pour les entrées, les fromages et les desserts, en salle de production chaude, pour les potages, les viandes, les poissons et les accompagnements. La préparation s'effectue la veille ou l'avant veille de la consommation, à J-3 maximum. « Certains plats tels que la blanquette, le bourguignon ou les sautés se cuisent à basse température, précise le responsable de production à la cuisine centrale, ils cuisent toute la nuit, ce qui garantit une viande plus tendre. »

Après la cuisson, les plats sont conditionnés en barquettes,



Une commission se réunit chaque trimestre pour choisir les menus.



68 animateurs encadrent les enfants pendant la pause méridienne. Ils leur proposent des jeux et des ateliers, mais à l'heure du déjeuner, rien ne leur est imposé !

LE PÔLE NUTRITION

Depuis trois ans, le pôle restauration travaille avec le Pôle nutrition. L'opération « Fais ton menu » laisse place à un nouveau concept. Cette année, ce sont deux ateliers destinés aux enfants de CP, CE1 et CE2 qui seront organisés durant le temps méridien. Le premier portera sur les familles d'aliments et le second apprendra aux enfants à construire un petit déjeuner équilibré.

Palmarès des menus

Chaque midi, les enfants évaluent le repas qu'ils viennent de manger, voici le palmarès de ce qu'ils préfèrent :

pizza, concombre, poisson meunière, cordon bleu, boulettes de bœuf à la sauce tomate, pâtes, purée, tagliatelles bio, yaourt à boire, melon, petit filou, yaourt aux fruits mixés, mousse au chocolat et glace !

Retrouvez tous les menus sur le site de la ville.



108 agents travaillent tous les midis pour accueillir les enfants. Aux côtés des cuisiniers, on retrouve aussi les agents de restauration et les animateurs.



Les repas sont préparés à la cuisine centrale.

collectives ou individuelles, puis ils sont placés dans des armoires spéciales, le temps de redescendre en température, pour être ensuite stockés. Selon le principe de la liaison froide, ils seront conservés dans des frigos à 3°, puis remis à température sur le lieu de leur consommation. Entre temps, le chauffeur de la cuisine centrale aura livré tous les sites de consommation. **À chaque étape, les règles d'hygiène sont strictes et leur respect est au cœur des préoccupations** : les agents portent des équipements spéciaux, un dispositif centralise le contrôle de la température de toutes les pièces de la cuisine centrale et le suivi des dates de consommation des denrées est très rigoureux.

Les cuisines satellites des écoles réceptionnent enfin les repas, les stockent en armoires froides et les réchauffent. À partir de 11h30, les écoliers sont servis à table, à l'exception des trois selfs

de la commune. Les tablées de 6 à 8 convives sont le plus souvent enjouées, le déjeuner constituant un temps convivial dont ils profitent ! Dans plusieurs restaurants scolaires, deux services sont organisés.

Après avoir aidé au débarrassage, les enfants donnent, chaque jour, leur avis sur ce qu'ils ont mangé. Le vote se fait à main levée, il est noté sur des tableaux et chaque repas se voit attribué une note. Du potiron, du poulet, des épinards et des laitages, lesquels auront eu, selon vous, le plus de succès ? Le yaourt aux fruits, bien sûr, mais aussi - et contre toute attente - le gratin d'épinards ! Avec un 8/10, le repas a, visiblement, caressé dans le bon sens les papilles des enfants de l'école Puits-Berteau.

Pendant que les enfants votaient, une bonne tartiflette se préparait en cuisine pour le lendemain. Un mets de saison, très apprécié.

■ ISABELLE FRIEDMANN

L'INITIATIVE



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Par souci d'économie, mais aussi de respect de la planète, les services municipaux mènent différentes actions de sensibilisation des enfants à la lutte contre le gaspillage.

Première règle : commander au plus juste les produits nécessaires. Cela paraît évident, mais quand on cuisine chaque jour quelque 1250 repas (975 pour les écoliers et près de 300 pour les personnes âgées, les animateurs des écoles et les agents de la police municipale), il faut avoir le compas dans l'œil ! « *Nous essayons d'anticiper au mieux les effectifs de chaque semaine*, explique Véronique Brunaud, responsable administrative de la cuisine centrale, *en analysant les effectifs de l'année précédente, en étudiant les conditions météo et les épidémies* », qui génèrent des absences sur les bancs de l'école...

“ Les enfants sont encouragés à ne pas gaspiller et à se servir selon leurs besoins. ”

L'attention porte aussi sur les quantités servies, notamment pour les personnes âgées dont l'appétit est souvent altéré : « *Nous avons travaillé sur le grammage des assiettes servies en Ehpad*, insiste Gaëlle Ducoux-Lallois, chef des services au public. *En adaptant mieux les quantités aux appétits des personnes en perte d'autonomie, on réduit les quantités de nourriture jetée.* »

C'est, enfin, l'éducation des enfants qui compte : ils sont ainsi encouragés à se servir en pain ou à remplir les brocs d'eau en fonction de leurs besoins. Le pain non mangé est utilisé pour le goûter, l'eau non bue, pour l'entretien des sols.

Prochainement, Vierzon devrait, par ailleurs, participer à un projet de sensibilisation au gaspillage, piloté par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Brenne-Berry, qui prévoit, notamment, des échanges de bonnes pratiques entre les collectivités participantes.

S'inscrire et se désinscrire :

C'est auprès du guichet unique que l'on s'inscrit et se désinscrit à la restauration selon les modalités suivantes :

- Pour le lundi : informer le jeudi précédent avant 9h
- Pour le mardi : informer le vendredi précédent avant 9h
- Pour le jeudi : informer le mardi précédent avant 9h
- Pour le vendredi : informer le mercredi précédent avant 9h

Le portail famille, accessible depuis le site internet de la ville, permet aussi d'effectuer ses réservations.



FAVORISER LES PRODUITS LOCAUX



Le pain est fourni par une boulangerie vierzonnaise, le Fondant de Vierzon. Pour l'approvisionnement, ce sont les produits d'origine française qui sont privilégiés ainsi que les circuits courts notamment pour les fruits et légumes. Le fournisseur propose

un référencement nommé « Jardin d'ici » avec des produits provenant d'un rayon de 150 km. Un produit bio est aussi servi chaque semaine ainsi qu'un repas 100% bio une fois par trimestre.



LES TRIBUNES

RASSEMBLEMENT DES ÉLUS DE GAUCHE, PROGRESSISTES
ET RÉPUBLICAINS

Formuler des bons vœux dans le contexte national actuel de la loi de finances 2018 n'est pas chose facile. En effet, certaines réformes engagées par le Président de la République et son gouvernement vont affecter nos concitoyens. La réforme du Code du travail, qui s'est faite par ordonnances, a été finalisée en septembre dernier et c'est en janvier que la hausse de la CSG entre en vigueur, très douloureuse notamment pour nombre de retraités. L'exonération de la Taxe d'habitation pour 80 % des habitants dans les 3 ans, est de prime abord, une bonne nouvelle pour les ménages mais quelle contrepartie de ce manque à gagner pour les communes ? Les maires et les élus de tous bords le savent et le disent : ils ne croient pas aux promesses de compensation intégrale par l'Etat. Cela va les contraindre à réduire leurs services publics, leurs dépenses de fonctionnement comme d'investissement. Quant à la brusque suppression des contrats aidés, c'est le coup de grâce, pour les bénéficiaires qui vont basculer de la précarité au chômage comme pour les collectivités locales (54 personnes concernées à la ville) et pour les associations. Mais, on continue à défendre notre territoire. Des entreprises se développent au Parc technologique de Sologne et au Vieux Domaine, des emplois se créent. Et, ensemble, on ne baisse pas les bras ! La salle Madeleine Sologne était comble lors de la réunion organisée par le Maire pour la défense de l'hôpital ! On a tous de bonnes raisons de nous unir pour ne pas subir ! Bonne année

Les élus : Solange Mion, Frédéric Couturier, Fabien Bernagout, Jean-Marc Duguet, François Dumon, Ralida Ferras, Corinne Ollivier, Elisabeth Hovasse-Prély, Gérard Massicard, Franck Michoux, Céline Millerieux, Fabienne Montigny, Marie Ruivo, Jean-Claude Sandrier, Nicolas Sansu

GROUPE PS

En cette période de vœux, le groupe PS tient à présenter ses vœux et souhaiter une bonne année 2018 à tous les Vierzonnaises et Vierzonnais... Certains rapports et l'actualité locale, nous obligent à réfléchir et à agir sur l'évolution de l'intercommunalité. Nous le voyons bien avec les transferts de compétences. Nous devons l'accompagner d'un travail pour une projection plus fine sur le transfert des personnels. Ces réflexions et ces actions doivent s'inscrire dans notre perspective budgétaire. Nous devons être à la fois pragmatiques et courageux pour ne pas continuer à superposer des services et des compétences avec la Communauté de Communes. Mais l'intercommunalité, c'est aussi les périmètres de réflexion et de contradiction, nous avons devant nous une immense réflexion qui décidera de l'avenir de notre territoire vierzonnaise. L'évolution intercommunale est au centre de nos réflexions futures et le sens de toutes nos actions publiques, qu'elles soient budgétaires ou opérationnelles.

Les élus : Fabrice Tripeau, Marie-Hélène Bodin, Philippe Fournié, Jill Gaucher, Djamilia Kaoues, Karine Laffont, Salvatore Crini, Irène Chappuis, Frédéric Dupin

GROUPE « POUR LES VIERZONNAIS »

Très bonne année... fiscale pour les Vierzonnaises ! 2018 sera enfin une bonne année pour le contribuable vierzonnaise. L'exonération de la taxe d'habitation va entrer en application progressivement et totalement d'ici à 2021. La loi de finances 2018 met fin à cette injustice fiscale qui conduisait à faire payer des impôts locaux très élevés dans les communes moyennes comme Vierzon. Les élus ont eu trop souvent recours aux impôts locaux pour équilibrer leur budget... L'exonération de la taxe d'habitation des Vierzonnaises est une mesure très favorable décidée par la majorité présidentielle. C'est plusieurs centaines d'euros de pouvoir d'achat retrouvé pour chaque Vierzonnaise ! Cela aura aussi pour conséquence d'éviter à notre commune de perdre des habitants préférant aller vivre dans les communes voisines pour payer moins d'impôts locaux ; le niveau des impôts locaux étant insupportable à Vierzon.

Les élus : Jean Rousseau, Franck Piffault, Mary-Claude Grison, François Tessier, Frédéric Morillon, Mustafa Kurnaz, Jean-Marc Merle
Contact secrétariat : 02 48 71 06 74.

VIERZON BLEU MARINE

Bonjour, Les collectivités sont en difficultés et les élus attendent des réponses concrètes de l'exécutif sur ce point. On cherche à vendre notre pays et nous prendre nos communes ! Soutien au personnel de l'hôpital qui vit en ce moment une bien mauvaise période ainsi qu'aux contrats aidés qui sont jugés trop onéreux. Citoyens réfléchissez ! Le commerce va encore s'aggraver avec l'ouverture du Leclerc à St Doulchard.

Les élus : Bruno Bourdin, Isabelle Bichler

Toute la lumière sur l'éclairage public

La mission principale du service municipal de l'éclairage public est d'entretenir tous les points lumineux installés sur les voies publiques de la ville.

EN CHIFFRES

51111

C'est le nombre de points lumineux répartis dans la ville. Il peut s'agir de lampadaires, de lampes posées sur des façades, de projecteurs... Ce chiffre est en légère augmentation chaque année dû notamment à l'aménagement de nouveaux lotissements neufs.



DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



L'éclairage public est un service remunicipalisé et donc assuré directement par la Ville depuis 2010. Le coût en électricité des éclairages installés sur la voie publique s'élève chaque année à plus de 350 000 euros. Pour diminuer les coûts, depuis 3 ans, 205 éclairages en Led ont été installés. La nuit, quelques éclairages sont éteints comme par exemple les projecteurs qui éclairent le parking du stade Brouhot.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Toutes les décorations lumineuses de Noël sont en Led. Cette année, elles ont été installées par les équipes de la Ville. Pour ne pas gêner la circulation, les éclairages ont été installés de nuit par les équipes.

LES FEUX TRICOLORES



120 feux tricolores sont installés à 32 carrefours de Vierzon. Le service se charge de les entretenir et de veiller à leur bonne alternance. Lors de travaux ou de manifestations diverses, ils les programment pour qu'ils cligotent.



IL EN PARLE
James Azzopardi,
agent technique,
pôle éclairage public

“Une tournée de nuit est organisée chaque semaine pour vérifier le bon état de marche de l'éclairage public. La ville est divisée en quatre secteurs. Selon un itinéraire pré-établi, un agent circule en voiture pour repérer et répertorier toutes les pannes. Les réparations sont ensuite programmées. Mais les Vierzonnaises peuvent aussi téléphoner pour signaler une panne.”

Contact du Centre technique municipal : 02 48 71 48 45

AVENIR

Les Vierzonnais seront invités, au premier trimestre 2018, à se projeter dans l'avenir et à participer à des réunions thématiques, des rencontres...

Quel Vierzon en 2030 ?

Lors de la concertation générale des Assises de la citoyenneté, les Vierzonnais ont été invités à réfléchir sur leur ville à l'horizon 2030. Des réunions et des rencontres auront lieu durant tout le premier semestre 2018.



Réfléchir à l'avenir de la ville. C'est l'ambition du projet « Vierzon 2030 ». L'idée a été avancée lors de la concertation générale des Assises de la citoyenneté par Marie-Hélène Bodin, la Première adjointe. « Nous avons souhaité que les citoyens nous donnent leur vision de la ville. Nous devons nous projeter dans l'avenir pour accompagner et valoriser les mutations en cours », souligne Nicolas Sansu, le maire de Vierzon.

La ville a beaucoup évolué ces dernières années notamment au nord de Vierzon. D'autres mutations urbaines sont en cours, au centre-ville, ou à venir, au Tunnel-Château, à Gustave Flourens... Mais ces changements visibles s'accompagnent d'autres mutations moins visibles mais tout aussi importantes..

Ces dernières années, l'organisation administrative de la France a

été modifiée. Quelle est la place aujourd'hui des villes moyennes prises en étau entre des métropoles toujours plus grandes et le monde rural ? Quel positionnement géographique doit adopter Vierzon ? Quels rapprochements sont envisageables avec les villes voisines ?

Le monde économique a aussi profondément évolué. Le nord de la ville, avec le parc technologique, est en plein essor. De nouvelles entreprises s'y sont implantées, parfois dans des secteurs économiques complètement nouveaux. Ledger, entreprise à la croissance fulgurante, est spécialisée dans la sécurisation des données sur Internet... Plusieurs sociétés comme Picasoft ou Véolia ont des projets de localisation ou d'agrandissement sur cette zone. La question du maintien des commerces de proximité est aussi un enjeu majeur qui touche de très nombreuses villes de France.



LE CALENDRIER ENVISAGÉ

- **Février-mars**
Réunions thématiques
- **Avril-mai**
Réunions dans les quartiers
- **Juin**
Rédaction d'un document présentant les propositions
- **Été**
Réunion finale présentant le résultat de ces réflexions

Quel type de développement économique doit-on viser ?

Pour imaginer des réponses à toutes ces questions, plusieurs rendez-vous auront lieu d'ici l'été prochain. Des réunions thématiques seront organisées sur l'économie, la place des villes moyennes ou encore la question du cadre de vie entendu au sens large (culture, sports...). Les habitants seront invités à participer à ces rencontres. Les conseils de quartier ne seront pas oubliés, car réfléchir à l'échelle des quartiers est aussi une nécessité pour se projeter.

Un document rassemblant toutes les propositions

Courant mars aura lieu une journée dédiée aux professionnels sur les programmes de renouvellement urbain en centre-ville. La ville de Vierzon avec l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) sont à l'initiative de cette journée. Des dizaines d'élus et de professionnels de toute la France seront invités à venir échanger sur leur vision de l'avenir.

Tous ces rendez-vous permettront de multiplier les regards sur la ville et inventer le Vierzon de demain. Dans cette démarche de réflexion collective, un cabinet spécialisé accompagnera la Ville. À l'été, un document présentant le fruit des réflexions sera présenté aux Vierzonnais.

■ ÉMILIE SALVAING

POUR SUIVRE LES EFFORTS EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



“ La parole citoyenne dans l'espace public est nécessaire pour agir au présent, mais aussi pour imaginer l'avenir de notre ville dans ce monde où tout évolue très vite, en bien comme en mal. Ce n'est que dans les rencontres où l'on s'écoute, où l'on échange, où le débat constructif s'installe que l'on peut modeler l'architecture du Vierzon de demain sur tous les plans (la sécurité, la propreté, l'économie, l'emploi, la culture...). ”

SOLANGE MION, NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE ET AU PERSONNEL MUNICIPAL



JANVIER

DIMANCHE 07 | 01

GALETTE DES ROIS DANSANTE
AVEC ORCHESTRESalle Madeleine Sologne
Organisée par le comité des fêtes
Chambon Abricot

► 02 48 71 09 89

GALETTE DES ROIS

Salle des Forges
Organisée par l'Amicale laïque
de Vierzon-Villages

► 06 15 66 68 13

MERCREDI 10 | 01

BAL DU CCAS

Salle Madeleine Sologne, de 14h30 à 19h
Avec l'orchestre « Fabrice Guillot »

► Inscription au CCAS 02 48 83 11 80

ATELIER POÉSIE

Médiathèque municipale, à 18h
Avec l'Université populaire

JEUDI 11 | 01

VŒUX AUX VIERZONNAIS

Salle Madeleine Sologne, 18h30

VENDREDI 12 | 01

GALETTE DES ROIS DU CCAS

Foyer Léo Mérigot, à partir de 15h

SAMEDI 13 | 01

PATRICK SÉBASTIEN
« ÇA VA BOUGER ! »

Théâtre Mac-Nab, 20h30, de 15 ou 37 €

DIMANCHE 14 | 01

GALETTE DES ROIS DANSANTE

Salle Madeleine Sologne
Organisée par les Donneurs de Sang

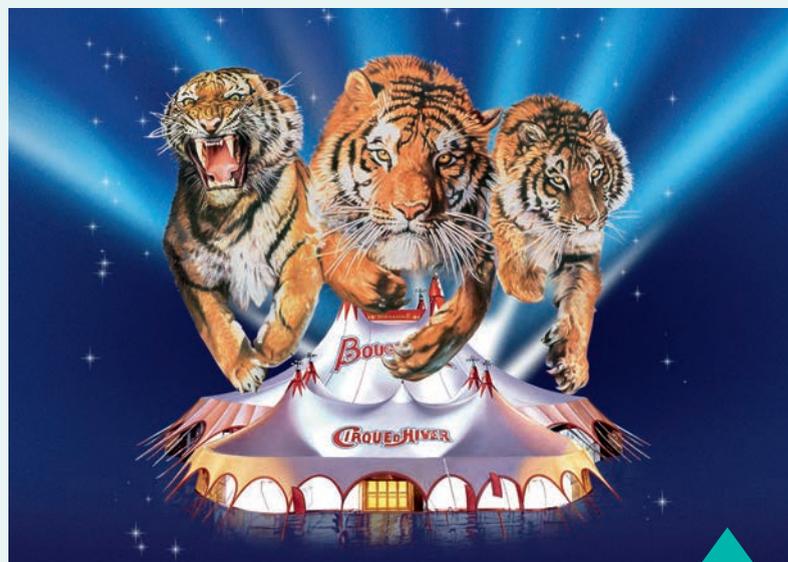
► 06 30 09 35 96

GALETTE DES ROIS

Salle Collier
Organisée par l'association Évridance

► 02 48 52 83 44

▶ À LA UNE

La 5^{ème} Biennale du cirque

La biennale du cirque est de retour ! Du 22 janvier au 4 février 2018, Vierzon vivra au rythme du cirque avec en invité d'honneur le cirque d'hiver Bouglione qui proposera 5 représentations sous son chapiteau installé en face de la médiathèque. Au programme également, des ateliers de cirque pour les scolaires, une parade en centre-ville mais aussi une exposition de photographies sur le cirque d'Hiver Bouglione par Rémi Duroir (visible à la médiathèque). Un timbre sera créé pour l'occasion par l'association philatélique de Vierzon.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

Samedi 27 janvier :

16h : **Spectacle tout public « Magic Lou »** par la compagnie théâtre Enfantimage
Chapiteau du cirque Bostok (place de la libération). Gratuit

Mercredi 31 janvier :

17h30 : **Spectacle tout public** proposé par l'atelier cirque du collège Albert Camus
Chapiteau du cirque Bostok (place de la libération). Gratuit

Samedi 3 février :

10h30 : **Parade de cirque en centre-ville** avec les Medley'dies, les artistes du cirque
d'hiver Bouglione, du cirque Bostok, du National Palace et les Thamara Boum Dié.

Cinq représentations du cirque d'hiver Bouglione avec la participation du National Palace

- vendredi 2 février à 20h30

- samedi 3 février à 14h30 et 20h30 (soirée gala - remise de prix)

- dimanche 4 février à 14h30 et 17h30

Tarifs : loge 25 €, gradin 1 billet 15 €, gradin 2 billets 25 €, gradin 3 billets et + 10 €

► Réservations uniquement au théâtre Mac-Nab : 02 48 53 02 60 ou mac-nab@ville-vierzon.fr
Retrouvez le programme complet sur www.ville-vierzon.fr

MARDI 16 | 01

CONCOURS DE BELOTE

Foyer Léo Mérigot, de 14h à 18h
Organisée par le CCAS

MERCREDI 17 | 01

GALETTE DES ROIS DANSANTE

Salle Madeleine Sologne
Organisée par l'U.N.R.P.A

► 06 08 05 49 57

« JE SUIS LA BÊTE »

La Pergola du Théâtre, 19h, gratuit

VENDREDI 19 | 01

ÉLODIE FRÉGÉ ET ANDRÉ
MANOUKIANThéâtre Mac-Nab, 20h30, de 10 ou 27 €
Duo piano-voix

SAMEDI 20 | 01

GALETTE DES ROIS
DANSANTE AVEC ORCHESTRESalle Madeleine Sologne
Organisée par les Medley dies

► 06 18 93 90 78

CHAMPIONNAT DE LIGUE
SPORT ADAPTÉGymnase Fernand Léger, de 8h à 20h
1^{ère} Compagnie des archers vierzonnais

DIMANCHE 21 | 01

CHAMPIONNAT DE LIGUE
SPORT ADAPTÉGymnase Fernand Léger, de 8h à 19h
1^{ère} Compagnie des archers vierzonnais

SALON DU MARIAGE

Centre de Congrès, de 10h à 18h30,
défilé à 16h
Organisé par l'association ArencoGALETTE DES ROIS
DANSANTE AVEC ORCHESTRESalle Madeleine Sologne
Organisée par la FNACA

► 06 14 43 52 79

MERCREDI 24 | 01

REPAS DU MOIS DU CCAS

Foyer Georges Rousseau

► Inscription au CCAS 02 48 83 11 80
avant mercredi 10 janvier

Jeune public

JACK ET LE HARICOT MAGIQUE

Théâtre Mac-Nab, 18h30, de 3 à 5 €

VENDREDI 26 | 01

JE T'AI LAISSÉ UN MOT SUR LE
FRIGO

Théâtre Mac-Nab, 20h30, de 12 ou 32 €

SAMEDI 27 | 01

CAFÉ RENCONTRE

Médiathèque municipale, 14h30

CONCOURS PÉTANQUE
TRIPLETES - CHALLENGE
GÉRARD DALISHall des Expositions, de 10h à 23h30
Club bouliste vierzonnais

MATCH DE GALA

Gymnase Édouard Vaillant, de 14h à 20h
Églantine Vierzon Handball

DIMANCHE 28 | 01

BROCANTE - VIDE-GRENIERS

Place de l'ancienne Mairie des Forges

► 06 69 94 05 33

CONCOURS PÉTANQUE TRIPLETES - CHALLENGE GÉRARD DALIS

Hall des Expositions, de 8h à 18h

Club bouliste vierzonnais

MARDI 30 | 01

CONFÉRENCE

Salle du Beffroi, de 18h30 à 20h30

Organisée par le Cercle Historique du Pays de Vierzon

► 02 48 75 73 78

MERCREDI 31 | 01

**MER**

La Pergola du Théâtre, 19h, gratuit

FÉVRIER

JEUDI 01 | 02

**60 MINUTES AVEC KHEIRON**

Théâtre Mac-Nab, 20h30, de 8 ou 20 €

DIMANCHE 04 | 02

PIÈCE DE THÉÂTRE

Salle Madeleine Sologne

Organisée par l'U.N.R.P.A

► 06 08 05 49 57

MERCREDI 07 | 02

ATELIER POÉSIE

Médiathèque municipale, à 18h

Avec l'Université populaire

**STEPHAN EICHER**

Théâtre Mac-Nab, 20h30, de 15 ou 37 €

SAMEDI 10 | 02

COUPE DU CHER D'ESCRIME

Gymnase Henri Brisson, de 9h à 19h

Cercle d'escrime vierzonnais

RIFLES

Salle Madeleine Sologne

Organisée par L' A.R.C.C

► 06 99 58 36 66

ATELIER GÉNÉALOGIQUE

Médiathèque municipale, 15h

Avec l'Université populaire

FOULÉES DE SAINT MARTIN

Place Julien Rousseau, départ à 15h

Comité des Fêtes de Vierzon-Villages

SPECTACLE « ÂGE TENDRE »

Sortie du CCAS au MAC 36, Déols

► Inscription au CCAS 02 48 83 11 80

GALA DE BOXE

Dojo Jimmy Agard, de 20h à 23h

Boxing club Vierzon

DIMANCHE 11 | 02

COUPE DU CHER D'ESCRIME

Gymnase Henri Brisson, de 9h à 19h

Cercle d'escrime vierzonnais

MEETING RÉGIONAL DE NATATION

Piscine municipale, de 8h à 18h

Association nautique Vierzon

MARDI 13 | 02

CONCERT D'ÉLÈVES

La Décale, 18h

Par le conservatoire de musique

MERCREDI 14 | 02

BAL DU CCAS

Salle Madeleine Sologne

Avec l'orchestre « Luce Merlaud »

L'AFFAIRE À PLAISIR

La Pergola du Théâtre, 19h, gratuit



VENDREDI 16 | 02

EL QANTARA

La Décale, 20h30, de 5 ou 15 €

SAMEDI 17 | 02

CONCOURS RING

Terrain rue des Noues, de 8h à 18h

Sport canin vierzonnais

CONFÉRENCE « LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LE CINÉMA »

Médiathèque municipale, 15h30

Par Michel Jacquet avec l'Université populaire

SOIRÉE DANSANTE

Salle Madeleine Sologne

Organisée par Red Montana Dancers

► 06 89 76 51 85

BAL FOLK

Salle Collier

Organisé par Baldébo

► 06 86 48 33 07

**« CARDINAL.COM » ET « AMNÉSQUES ANONYMES »**

Théâtre Mac-Nab, 20h30, de 5 ou 10 €

Théâtre - Compagnie Les 3 coups

DIMANCHE 18 | 02

RANDONNÉE PÉDESTRE

Stade Robert Barran, de 7h30 à 13h

Amicale laïque de Vierzon-villages

NUMÉROS UTILES**GUICHET UNIQUE**

Place de l'Hôtel de Ville

► 02 48 52 65 48

guichet.unique@ville-vierzon.fr

CCAS

2 bis, rue de la Gaucherie

► 02 48 83 11 80

ENFANCE JEUNESSE

► 02 48 75 14 80

AFFAIRES SCOLAIRES

► 02 48 52 69 62

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

RÉAVIE, 2, rue Nicolas-Boileau

► 02 48 52 65 41

CONCOURS RING

Terrain rue des Noues, de 8h à 18h

Sport canin vierzonnais

MARDI 20 | 02

LES MUSICIENS EN HERBE

La Décale, 18h

Par le conservatoire de musique

SOIRÉE DANCE CHLORE

Piscine municipale, de 19h à 20h45

Nocture avec jeux de lumière et DJ

MERCREDI 21 | 02

REPAS DES ANCIENS

Organisé par le CCAS

**« LE TEMPS QUI RESTE »**

Théâtre Mac-Nab, 20h30, de 12 ou 32 €

JEUDI 22 | 02

**REPAS DES ANCIENS**

Organisé par le CCAS

SAMEDI 24 | 02

SOIRÉE DANSANTE

Salle Madeleine Sologne

Organisée par P.T.T

► 02 48 75 75 40

DIMANCHE 25 | 02

RIFLES

Salle Madeleine Sologne

Organisés par le U.S.V basket

► 06 21 55 37 25

BROCANTE - VIDE-GRENIERS

Place de l'ancienne Mairie des Forges

► 06 69 94 05 33

LUNDI 26 | 02

APRÈS-MIDI CRÊPES

Foyer Léo Mérigot, de 15h à 17h

Organisés par le CCAS

► Inscription au CCAS 02 48 83 11 80

Mémoire industrielle : recueil de témoignages

Archiver et valoriser la mémoire vivante, c'était l'ambition de l'université François-Rabelais de Tours, quand elle s'est lancée dans le recueil de témoignages d'ouvriers, de patrons et de représentants syndicaux vierzonnais. Financé par la région Centre, la DRAC Centre, la Ville, et soutenu par les Archives départementales, ce projet, intitulé Memoviv, a donné lieu à des centaines d'heures de tournage.



Nadine Isambourg Une vie dans la confection

Nadine Isambourg, est fière de son vécu professionnel, des savoir-faire qu'elle a acquis en CAP, au lycée professionnel Jacques-Cœur à Bourges, puis sur le tas, dans plus d'une demi-douzaine d'entreprises. Car l'ancienne patronnière-gradeuse – fonction qui consiste à décliner les différentes tailles d'un vêtement à partir d'un patron unique - s'est accrochée, pendant plus de 40 ans, pour poursuivre sa carrière dans un secteur frappé par la crise. Licenciements et contrats précaires ont, en effet, jalonné son parcours, depuis les années 1970. De la



confection de chemisiers de luxe à la fabrication de parachutes militaires, en passant par de la maroquinerie et de la retouche, l'ancienne salariée de chez Julietta, qui participa en 1980 aux premières grèves de l'industrie textile, n'a jamais baissé les bras. « *L'idée de ne pas travailler m'a toujours rendue malade* », raconte cette sexagénaire qui profite maintenant d'une retraite bien méritée. Si elle coud encore pour le plaisir, elle met surtout un point d'honneur à transmettre la mémoire dont elle est dépositaire : en témoignant pour le projet Memoviv et en léguant au musée de Vierzon certaines pièces réalisées au cours de sa carrière. « *Je regrette qu'il n'y ait plus de CAP confection à Vierzon, conclut-elle. C'est pour cela que je veux transmettre un peu de ce que j'ai appris.* »

■ ISABELLE FRIEDMANN



Daniel Caslin Une vie dans la porcelaine

S'il a aimé enseigner la porcelaine, pendant 30 ans, au lycée Henri-Brisson – qu'il appelle toujours « l'école nationale » – Daniel Caslin reste avant tout marqué par son expérience d'ouvrier : « *Les 16 années que j'ai passées à la manufacture Larchevêque sont les plus belles années de ma vie professionnelle* », confie l'ancien apprenti, entré à l'usine à 14 ans. Pourquoi cette empreinte reste-t-elle si forte, 60 ans plus tard ? « *Il y avait une ambiance qu'on ne retrouvera jamais*, raconte Daniel Caslin. *C'était très dur, mais on était content d'aller travailler. Il y avait un esprit de famille et de camaraderie, on se*

retrouvait le soir dans l'un des 7 bistros que comptait alors la place de la Croix blanche ».

Nostalgique du Vierzon des années 1950, le retraité partage volontiers, aujourd'hui, ses souvenirs et son expertise. Conseiller technique d'un film d'Olivier Assayas, consacré en 2000 à l'histoire d'une famille d'industriels de la porcelaine de Limoges, Daniel Caslin s'est tout naturellement prêté à l'exercice de témoignage que l'université de Tours lui a proposé. Par devoir de mémoire, mais aussi en hommage à toutes les générations d'ouvriers de la porcelaine, de la poterie, de la verrerie ou de la Société-Française, qui ont mouillé leur chemise dans les usines de la ville.

■ ISABELLE FRIEDMANN

Retrouvez tous les témoignages sur www.memoirevierzon.msh-paris.fr

